

Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de chargé (H/F) mission impact à la direction Direction Économie et Emploi Responsable

Réf. : 4.2.5

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2024-37 du 11 juillet 2024 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu l'arrêté n° 2024-38 du 11 juillet 2024 portant délégations de signature pendant la période estivale ;

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article L.313-1, sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'à la Direction Économie et Emploi Responsable, un emploi de chargé mission impact, va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

Considérant que le profil de poste est le suivant :

Animation de la plateforme RSE de la métropole nantaise :

- Organiser et animer la gouvernance de la plateforme RSE
- Piloter le plan d'actions en lien avec les entreprises et les acteurs du territoire.
- Animer l'équipe RSE en s'appuyant sur la chaire à impact positif d'Audencia et les prestataires.
- Gérer le marché de conseil et d'expertise auprès de la plateforme RSE et instruire la subvention de la chaire à impact positif d'Audencia
- Articuler la plateforme RSE de la métropole nantaise avec les initiatives régionales, nationales et européennes

Mutations économiques : décarbonation et sobriété des modèles économiques pour la préservation des ressources et la régénération des écosystèmes :

- Entretenir les partenariats avec les réseaux d'entreprises engagés et instruction des subventions et marchés associés
- Consolider avec les acteurs un parcours de conscientisation et d'accompagnement les dirigeants de TPE-PME pour les aider à repenser leurs modèles d'affaires
- Poursuivre les travaux de la boussole territoriale visant à centraliser les données territoriales relatives à la contribution des entreprises au travers de leur démarche RSE à l'atteinte des ODD
- Animer la relation partenariale avec les apporteurs de solution pour réduire l'empreinte carbone
- Alimenter l'offre territoriale en matière de gestion des déchets des professionnels
- Alimenter l'offre territoriale en matière de biodiversité, de canopée et de préservation des trames vertes et bleues dans les zones d'activité
- Animer les directions et les acteurs territoriaux sur les sujets d'économie circulaire en s'appuyant sur le référentiel économie circulaire de l'ADEME

Volet transversal :

- Être référent de la DEER dans le cadre des travaux collectifs engagés par les Directions de Nantes Métropole sur les sujets de la transition écologique et de la gestion des crises

Décide,

Article 1 : L'emploi de chargé mission impact à la Direction Économie et Emploi Responsable est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des attachés, à savoir au minimum 505 et au maximum 835, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'établissement,

Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le **22 JUL. 2024**

mis en ligne le :

23 JUL. 2024

Pour la Présidente

La vice-présidente déléguée

Christelle SCUOTTO